



## Diversité, équité et inclusion – Procès-verbal de la réunion

Date : 21 octobre 2021

Heure : 12 h à 12 h 55, HNE

Endroit : Microsoft Teams

Présents : **Membres** : Camille Awada (vice-présidente), Granda Kopytko, Jamie Lafontaine

**Personnel** : Jean Ouellette (directeur général), Audrey Lizotte (directrice, Politiques, négociatrice en chef et avocate générale), Dina Epale (conseillère, défense des intérêts et affaires publiques), Katia Theriault (directrice des communications), Jennifer George (conseillère principale du président), Valérie Emadisson (adjoindte à la recherche), Stéphanie Cousineau (adjoindte administrative)

**Absente** : Maureen Collins

Topic/Sujets	Follow-up items/Mesures de suivi
<p>12 h 05 : Quorum atteint.</p> <p>S. Cousineau lit la déclaration de l'ACEP sur le harcèlement.</p> <p>J. George accepte le rôle de personne-ressource anti-harcèlement pour la réunion.</p> <p><b>Mesure de suivi</b> : Préciser à l'agenda le nom du coprésident ou de la coprésidente qui dirigera la réunion.</p> <p>A. Lizotte commente le rôle du sous-comité.</p> <p>Elle informe les membres que la coalition formée par l'AJJ, l'AFPC et l'ACEP procède à une vérification de la CCDP qui vise à déterminer comment la Commission canadienne des droits de la personne traite, ou omet de traiter, les problèmes de racisme contre les Noirs ou toute autre forme de racisme dans sa propre organisation, et qui porte également sur sa façon d'accueillir ces plaintes et de mener des enquêtes en vertu de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i>. La coalition juge que le Bureau du vérificateur général du Canada est le mieux placé pour enquêter sur l'affaire.</p>	

<p>D. Epale explique la façon dont nous avons élaboré un plan de défense concernant cette affaire, de façon à exploiter chaque possibilité pour nos membres.</p> <p>A. Lizotte quitte l'appel.</p>	
<p><b>1. <u>Approbation de l'ordre du jour</u></b>        J. Lafontaine propose d'approuver l'ordre du jour. Il est appuyé par C. Awada.</p> <p>Pour = 3 Contre = 0 Abstention = 0 <b>Adopté</b></p>	
<p><b>2. <u>Mise à jour du mandat</u></b>        J. Ouellette mentionne que le mandat du comité sera présenté au CEN demain.</p>	
<p><b>3. <u>Affiliation du CCDI</u></b>        J. Lafontaine mentionne que ce dossier sera également présenté au CEN.</p>	
<p><b>4. <u>Plan d'action (ébauche)</u></b>        J. Ouellette mentionne que trois employés se sont réunis la semaine dernière pour rédiger le plan d'action. Une autre rencontre aura lieu demain. Nous avons élaboré une bonne structure et la retravaillerons. Nous ferons le point lors de la prochaine réunion.</p>	
<p><b>5. <u>Invitation du CTC à la Commission de la condition de la femme des NU</u></b>        Nous avons reçu une invitation pour assister aux travaux et devons décider si nous devons y envoyer un représentant.</p> <p>V. Emadisson annonce que la date d'échéance pour s'inscrire est le 8 novembre 2021 et qu'il serait préférable que ce représentant soit une femme. L'événement se tient virtuellement à New York; la</p>	

<p>délégation du CTC comprendra jusqu'à 20 personnes.</p> <p>Lors de la prochaine réunion du CEN, on déterminera qui assistera à l'événement. G. Kopytko discutera avec M. Collins de la personne dont on recommandera la participation au CEN.</p>	
<p><b>6. <u>REFA (Réseau des employés fédéraux asiatiques) et autres réseaux</u></b></p> <p>D. Epale explique que le REFA a été lancé en mai 2021 en réaction à un incident similaire au drame de George Floyd. Une rencontre préliminaire a été convoquée il y a quelques semaines, à laquelle près de 500 membres se sont inscrits. Pour l'instant, le REFA n'a pas encore de site Web et peu d'information circule à son sujet. Des activités sont prévues cet automne, notamment un sondage auprès des membres. Le sondage évaluera diverses questions, notamment le retour en milieu de travail et ce que pensent les employés du télétravail. Le sondage sera finalisé cette semaine lors de la réunion du REFA. Pour ce qui est de l'ACEP, nous cherchons des façons de soutenir le REFA. Nous tentons également d'identifier le plus de réseaux et de groupes possibles pour collaborer avec le Réseau.</p> <p>K. Theriault explique que pour mieux servir ce groupe minoritaire, il faut attirer ses membres et favoriser leur participation, notamment à titre de bénévoles. Il faut faire preuve d'ouverture en ce qui a trait à leurs problématiques et afficher clairement notre volonté de collaborer avec le Réseau.</p> <p>J. Ouellette nous informe que l'équipe des communications a établi une liste exhaustive des interlocuteurs de l'ACEP. Elle sera remise au CEN.</p>	
<p><b>7. <u>Réunions récurrentes</u></b></p> <p>Tel que déjà abordé, les réunions se tiendront le</p>	<p><i>Patricia se charge d'inscrire les réunions</i></p>



premier jeudi de chaque mois, à midi.	<i>au calendrier.</i>
<b>8. <u>Autres affaires</u></b> D. Epale mentionne qu'une conférence sur la diversité et l'inclusion sera organisée par l'École de la fonction publique du Canada, du 2 au 4 novembre 2021. Il fournira l'information aux membres du sous-comité.	
Résolution visant à ajourner la réunion à 12 h 55.	